

on verra que le premier finira par l'emporter parce qu'il aura le pays avec lui.

Ah! c'est inutile disent quelques-uns de se donner tant de peine, nous aurons de l'industrie, lorsque nous aurons l'indépendance ou l'annexion, lorsque nous serons libres de faire les tarifs que nous voudrons.

A ceux-là nous n'avons qu'un mot à dire : prouvez ce que vous dites, démontrez par un essai honnête que nous ne pouvons pas obtenir sous le régime actuel ce qu'il nous faut pour le progrès et la prospérité de notre pays et alors le peuple sera avec vous, qui voudra que le Canada reste pauvre par pur sentiment de loyauté ?

Que l'indépendance soit nécessaire ou non à notre industrie, ce n'est pas une raison pour ne pas chercher à vivre en attendant que nous l'ayons. D'ailleurs, encore une fois le meilleur moyen d'arriver à l'indépendance est de démontrer qu'elle est nécessaire par des faits. Les faits gouvernent le monde plus que les paroles.

L. O. DAVID.

L'INDUSTRIE ET LES SOCIÉTÉS DE CONSTRUCTION.

A la vue des sociétés de construction et de prêt qui surgissent partout en ce moment, nous regrettons il y a quelques jours, qu'on ne formât pas de pareilles associations pour le progrès de l'industrie. M. le notaire Bédard, donnant une forme pratique à cette idée, proposait, dans notre dernier numéro, le plan d'une société qui, moyennant une rétribution hebdomadaire insignifiante, pourrait, d'ici à quelques années, mettre des sommes énormes dans l'établissement des manufactures.

Nous invitons ceux qui ont la bosse de l'organisation à tourner leurs facultés de ce côté-là. Quel bien on pourrait faire si partout on fondait de ces associations destinées à encourager les industries locales !

Sans doute, il est bon de donner au peuple les moyens d'emprunter, mais mieux vaut encore lui donner du travail. On le sait, un grand nombre de personnes dans ce pays empruntent pour vivre, s'endettent pendant la saison morte et passent ensuite le reste de l'année à acquitter ce qu'elles doivent.

Puisque les grands capitaux nous manquent, associons-nous pour les produire, faisons des louis avec des sous et des millions avec des piastres. Que l'établissement des manufactures qui doit profiter à tout le monde soit le résultat du patriotisme de tout le monde.

Outre les profits directs que les actionnaires retireraient d'une pareille société, ils auraient une part considérable dans le progrès et la prospérité générale du pays, qui en résulteraient. Ce qui enrichit un pays enrichit chaque homme en particulier, une taxe de quelques chelins ou de quelques piastres par tête n'est rien en comparaison de ce qu'elle donne quelquefois. Malheureusement nous aimons trop les petites affaires et les affaires sûres, nous sommes un peuple de petits rentiers. Nous n'aimons rien tant que d'avoir notre petit trésor sous la main pour le regarder grossir sans effort et sans danger. Nous aimons mieux y ajouter un sou aujourd'hui qu'une piastre demain, s'il faut courir le moindre risque pour avoir la piastre.

Cependant nous avons en ce moment des hommes entreprenants qui donnent l'exemple de l'esprit d'entreprise et de la libéralité. Tous les jours la presse signale les progrès que fait partout l'industrie du pays et rend hommage à l'activité de ceux qui marchent à la tête de ces progrès.

Mais ce n'est rien en comparaison de ce qui pourrait être fait; l'argent manque en certains endroits, nous pourrions le trouver en adoptant le principe des sociétés de construction. Ceux qui s'occupent par exemple de l'industrie du sucre de betterave ne trouveraient-ils pas dans cette idée un moyen de succès ?

L. O. D.

L'HON. M. LOUIS ARCHAMBEAULT.

Un ami du journal nous adresse, avec le portrait de l'estimable Commissaire des Travaux Publics, la biographie suivante, qu'on ne lira pas sans intérêt.

J. A. M.

C'était en mil huit cent cinquante sept; le Bas-Canada était au plus fort de l'agitation électorale.

Deux hommes se disputaient avec acharnement le Comté de l'Assomption.

Je voulais être témoin de la lutte, et je descendis de Montréal à Repentigny où les candidats devaient se rencontrer. A mon arrivée, M. Joseph Papin parlait avec cette force et cette éloquence qui en faisaient un des tribuns les plus redoutables de son époque.

L'assemblée lui était évidemment favorable.

Un homme de moyenne taille lui succéda : il ne parlait pas aussi bien que son adversaire, mais le ton de sincérité et de conviction avec lequel il s'exprimait lui conciliait presque forcément l'attention des électeurs. Des signes

d'approbation manifeste commençaient à démontrer à M. Papin que son antagoniste faisait un effet auquel il ne s'était pas attendu.

—Il y a déjà longtemps que vous parlez, lui dit-il, tout à coup, il faut que vous en finissiez !

—Vous! Me faire taire! s'écria l'orateur en lançant à M. Papin un regard de défi: Vous n'êtes pas capable! Vous êtes un lâche!

—L'assemblée vous forcera de vous taire.

—A la bonne heure, répartit M. Louis Archambeault, si cette assemblée m'impose le silence, je suis prêt à me taire! Quant à vous, je vous le répète, vous êtes trop lâche!

Hourrah pour Louis Archambeault! exclamèrent ses partisans.

Bien qu'étranger et inconnu aux affaires politiques, je fus tenté de joindre ma voix à la leur: car je sentais que cet homme qui jetait pour ainsi dire un cartel à son adversaire en pleine figure avait au cœur une légitime vengeance à tirer de celui qui l'avait attaqué dans son honneur et cherché à le ruiner dans l'estime de ses concitoyens.

L'assemblée terminée, je me fis présenter au futur ministre de l'Agriculture que je ne connaissais encore que de nom.

••

Il n'y a pas sur le territoire de Sa Majesté Britannique un homme plus franc, plus loyal et plus honnête que l'hon. Louis Archambeault. S'il a fourni une carrière sous plus d'un rapport enviable, il peut se vanter de ne rien devoir à cette diplomatie tortueuse qui distingue la plupart des politiques. Sa fière et indépendante nature est faite pour briser les obstacles, pour surmonter les difficultés: tourner une position embarrassante ne lui paraît pas digne, il faut la prendre d'assaut en face du soleil et sous le feu de l'ennemi.

Cette décision et cette force de caractère se révélèrent dans la jeunesse de l'hon. Commissaire, et plus d'une fois ses camarades eurent à recueillir les fruits de son courage.

Un jour le futur ministre qui avait alors treize ou quatorze ans organisa une expédition pour aller cueillir des noix longues. Arrivés en face de la terre promise, les expéditionnaires trouvèrent un grand et solide gaillard de dix-sept ans qui leur barra le passage, et leur défendit de faire un pas de plus, sous les peines pourvues en pareil cas. Après conseil de guerre dans le camp de nos braves, il fut résolu que l'on proposerait au gardien de régler la question par un combat singulier qui serait soutenu par celui que le susdit gardien choisirait. L'offre fut acceptée; et le jeune Louis qui était le plus frêle de la gent belliqueuse fut désigné par le gaillard. Mal en prit à ce dernier, car il reçut sur son chef un si furibond coup de poing qu'il mordit la poussière, et dût consentir bon gré malgré à la dévastation de ses noyers.

Le chercheur de noix est devenu l'homme le plus énergique du parti conservateur dont il est l'un des soutiens les plus influents, l'une des plus brillantes personnalités.

••

M. Louis Archambeault est né en mil huit cent quinze, à la Pointe-aux-Trembles. Il n'a pas eu l'avantage de faire un cours d'études classiques qui eût puissamment contribué à développer ses brillantes facultés. Grâce à son amour du travail, il parvint à acquérir sans l'aide d'aucun professeur de nombreuses et solides connaissances. Naturellement porté à la philosophie, il a étudié l'histoire au point de vue de l'enseignement que l'on en peut tirer pour la gouverne et l'avancement des Sociétés.

Admis en 1836 à la profession de Notaire, il vint se fixer à St. Roch où il pratiqua jusqu'en 1855, époque à laquelle il s'établit au village de l'Assomption. Doué d'un jugement sain, il est l'une des gloires du Notariat. Ses connaissances légales, bien que très-étendues, auraient pu devenir plus considérables, si la politique ne l'eût pas arraché à ses études. Il avait projeté et commencé sur notre Code Civil un ouvrage que ses occupations ne lui permettront probablement pas de terminer.

Homme pratique par-dessus tout, le sens légal ne lui fait jamais défaut; et lorsqu'après avoir étudié une question, il donne son opinion, l'on peut être sûr qu'elle est basée sur le droit et la raison. Dans le comté de l'Assomption et les Districts voisins, l'opinion de M. L. Archambeault fait presque loi, et il doit à cette réputation de jurisconsulte une grande partie de la popularité dont il jouit.

••

L'hon. M. L. Archambeault ne serait jamais entré dans la vie publique sans l'espèce de persécution qu'il eut à subir de la part de M. Joseph Papin. A deux reprises il refusa le mandat du comté de Leinster pour lequel il aurait été élu sans opposition. Préférant la vie tranquille du bureau qui convenait si bien à son esprit méthodique, à l'agitation de la scène politique, il eût paisiblement

continué l'exercice de sa profession, sans les misères qui lui furent suscitées en 1855.

M. Archambeault qui voulait tirer de M. Papin une revanche éclatante, posa en 1857 sa candidature dans le comté de l'Assomption.

Jamais lutte ne fut plus acharnée; dans aucune division électorale on se disputa les faveurs populaires avec plus de passion. M. Papin, qui avait battu M. Siméon Morin en 1854 par une majorité d'au-delà trois cents voix, avait un prestige incontestable. Il sentait qu'il y allait de son avenir et que s'il était vaincu, sa défaite porterait un coup terrible au parti dont il était l'un des chefs les plus habiles. On aura une idée de la vivacité de la lutte en apprenant qu'il fit en raquette le tour du comté arrêtant de maison en maison pour visiter les électeurs. Les rouges vidaient à l'envie leurs bourses dans sa caisse de souscriptions, et cette élection coûta à M. Papin environ quinze cents louis.

M. Archambeault, de son côté, ne restait pas inactif; durant l'espace de deux mois il dormit à peine quelques nuits, travaillant sans cesse et organisant ses comités avec ce tact et cette connaissance des hommes qui l'ont rendu inexpugnable dans son comté, malgré les élections si chaudement contestées qu'il a eu à subir.

En dépit de toutes les influences liguées contre lui, M. L. Archambeault l'emporta sur son adversaire par une majorité de seize voix. Cet échec fut l'arrêt de mort de M. Papin.

Cette victoire que personne n'avait d'abord osé espérer fit grand honneur à M. Louis Archambeault qui avait eu à combattre les plus énormes préjugés, la malhonnêteté la plus révoltante. Il entra en parlement avec beaucoup de prestige, et prit place dans les rangs de la droite. S'il eût été moins attaché aux principes conservateurs, c'eût été pour lui une excellente occasion de faire expier à certains chefs politiques la manière injuste dont ils l'avaient traité pour plaire à quelques libéraux. Il eut raison de faire taire ses légitimes griefs, le temps l'a vengé; et il y a peu de temps, l'homme qui, par sa vanité, s'était laissé entraîner à servir d'instrument à de basses vengeances, lui demandait à deux genoux pardon de sa conduite à son égard.

M. Archambeault comprit de suite les grandes idées politiques de M. Cartier, et lui voua cette confiance et ce dévouement sans bornes qui ne se sont jamais démentis. Il avait pour cet illustre homme d'état une espèce de culte, et dans aucune circonstance importante, son appui ne lui a fait défaut.

S'il est un conservateur qui regrette vivement Sir George et qui sera fidèle à sa mémoire, c'est l'hon. L. Archambeault.

••

A notre sens il est peu d'hommes publics dont la carrière soit aussi honorable et aussi remplie que celle de l'hon. Commissaire.

L'abolition de la tenure seigneuriale avec les formes acceptables qui en ont fait un des événements les plus marquants dans l'histoire du Bas-Canada, est en grande partie son œuvre. Plus qu'aucun par ses écrits et ses discours il a contribué à préparer l'esprit public à cette réforme à laquelle son nom restera attaché.

L'habileté et les talents dont il fit preuve en s'associant au mouvement anti-seigneurial lui donnèrent une popularité telle que plusieurs comtés lui offrirent leur mandat. Il refusa obstinément, décidé qu'il était alors de régler la question seigneuriale avec le plus de perfection possible, et les misères qui amenèrent sa retraite nous ont fait perdre le fruit de ses longues études et de son expérience sur cette matière dont il voulait faire l'œuvre de sa vie.

M. Archambeault a soutenu de son vote et de son influence les grandes mesures accomplies par le parti conservateur. Ses connaissances en droit constitutionnel et ses talents d'administrateur lui marquaient une place dans le cabinet dès avant la Confédération. Sa difficulté à se servir de la langue anglaise l'a toujours porté à refuser les offres qui lui furent faites à différentes reprises.

En 1867, lors de la formation du gouvernement Provincial, il accepta le portefeuille de Ministre de l'Agriculture qu'il conserve encore.

Sous sa direction, le département des Travaux Publics a rendu à la Province d'immenses services. La colonisation a pris un essor considérable par la création de sociétés destinées à favoriser le défrichement de nos forêts, et l'ouverture de nombreux chemins à travers les terres publiques. L'hon. Ministre n'a rien épargné pour donner à la colonisation le plus d'impulsion possible. A différents intervalles il a fait de longs et pénibles voyages pour se rendre compte de l'exécution des travaux qu'il ordonnait, et pour distribuer judicieusement l'argent public.

Il a puissamment contribué à diriger vers la Province de Québec un courant d'émigration européenne qui tend à prendre des proportions chaque jour plus considérables. L'intéressant opusculé qui a pour titre: "La Province